

FERDINAND DE SAUSSURE: LA SÉMIOLOGIE ET LES SÉMIOLOGIES

Par Peter Wunderli

Heinrich-Heine-Universität Düsseldorf

wunderli@phil-fak.uni-duesseldorf.de et peter@wunderli.ch

1. RÉSUMÉ

Ferdinand de Saussure postule une science générale des signes qu'il appelle *sémiologie*. La langue n'en serait qu'un cas particulier, caractérisé par l'arbitrariété totale de ses unités. Cette caractéristique reviendrait aussi à l'écriture qui n'est cependant pas un système sémiologique primaire, mais un système secondaire dont la fonction est de représenter un système primaire (la langue). Il existe en outre des systèmes tertiaires comme p.ex. l'alphabet Morse, l'écriture Braille, les systèmes de chiffrage, etc. Les modes de manifestation peuvent être soit acoustique soit visuel.

Tandis que la langue et l'écriture sont totalement arbitraires, les autres systèmes sémiologiques peuvent être motivés jusqu'à un certain degré. À côté des sémiologies utilitaires il existe aussi des sémiologies esthétiques comme les légendes.

La sémiologie elle-même n'est qu'un cas particulier de la sémiotique qui tient aussi compte des signes (ou indices) naturels. Les frontières entre langue, sémiologie et sémiotique sont souvent flottantes et imprécises.

<p>Ce texte peut être reproduit à des fins non commerciales, en autant que la référence complète est donnée : Peter Wunderli (2016), « Ferdinand de Saussure : la sémiologie et les sémiologies », dans Louis Hébert (dir.), <i>Signo</i> [en ligne], Rimouski (Québec), http://www.signosemio.com/saussure/sémiologie.pdf.</p>
--

2. Le cadre de la sémiologie

Pour Ferdinand de Saussure, la linguistique n'est pas un domaine scientifique unique et isolé, mais elle fait partie d'une science générale du signe (des signes) qu'il appelle *sémiologie*¹. Les sources du *CLG* ne laissent aucun doute à ce sujet. Ainsi nous lisons dans les notes d'Albert Riedlinger du 2^e *Cours*:

1 (283) ... N'est-il pas évident qu'avant tout *la langue est un système de signes* et qu'il faut recourir à la science des signes, (288) qui nous fait connaître en quoi peuvent consister les signes, leurs lois, etc.? Cette science n'existe pas dans les disciplines connues. Ce sera une *sémiologie* ... [II R 12 (EC 1:47s.)]

Cette *science des signes* ne coïncide pas simplement avec la linguistique, elle forme bien plus un cadre large qui renferme – à côté de la linguistique – toute une série d'autres disciplines. Or, si la linguistique est une partie de la sémiologie, celle-ci fait partie de ce qu'on appelle tout court *les institutions* (3^e *Cours*) – ou mieux: des *institutions sociales* (2^e *Cours*):

¹ Pour la discussion autour de la sémiologie et son développement cf. aussi DE MAURO 1972 N73, HARRIS 1987:18ss.

2 (315) Si on considère <le signe sous ce jour>, on verra apparaître des côtés qu'on n'avait pas soupçonnés, en étudiant les rites etc., et on verra qu'ils rentrent dans une étude commune, celle de la vie particulière des signes, la sémiologie. <On peut donc affirmer que la langue n'est pas seule de son espèce, mais qu'elle est entourée, dans le cercle de ce qu'on appelle d'un nom un peu large *institutions sociales*, d'un certain nombre de choses qu'il faut étudier à côté d'elle.> [II R 23 (EC I:51)]

Parmi les institutions sociales qui ne font pas partie de la sémiologie Saussure compte par exemple la législation².

La notion de *sémiologie* se trouve une première fois chez Saussure en 1894 dans une note autographe:

3 (3299.19) [Est-ce que la linguistique] à ce titre rentre directement dans la psychologie et attend d'elle ses lumières? Or la psychologie possède-t-elle une sémiologie? La question est inutile, vu que si elle en possédait une, les phénomènes de la langue <que la psychologie ignore> seraient tellement <prépondérants>, à eux seuls, comme base du fait sémiologique, que tout ce qui aurait pu être dit hors d'eux par le psychologue ne représente forcément rien ou <à peu près> rien. [N 12:10 (EC II:27)]

En ce qui concerne la terminologie, Saussure semble avoir hésité. Il emploie bien *sémiologie* dans le texte cité et aussi dans ses trois *Cours*. Mais dans une note autographe (non datable d'après Engler) nous trouvons aussi *signologie*:

4 (3342.6) Le mot de *signologie* n'est, au point de vue de sa formation, pas plus choquant que ceux de *terminologie*, *sociologie*, *morphologie*, et autres mots où on a greffé *-logie* sur un terme latin ... Le nom de *signologie* exige une explication. J'avais d'abord employé le mot de *sémiologie*. C'est sous ce nom que M. Ad. N[aville] dans sa nouvelle édition remaniée de [la *Classification des sciences*] a fait l'honneur à cette science de la recevoir pour la première fois dans le cercle [...] [N 24a (EC II:48)]

Et il existe un deuxième texte où le terme de *signologie* est employé³. Il semble que c'est autour de 1908/1909 que Saussure ait pensé à remplacer *sémiologie* par *signologie*; mais finalement il a renoncé à cette modification de son instrument terminologique⁴.

3. L'extension de la sémiologie

Dans notre texte n° 1 ci-haut, la *sémiologie* apparaît sous le jour d'une recherche synchronique, et aussi le texte suivant semble permettre une telle interprétation⁵:

5 (286) Tout un ordre de faits psychologiques (de psychologie sociale) qui ont droit d'être étudiés comme un seul ensemble de faits. Compartiment dans la psychologie: la sémiologie (études des signes et de leur vie dans les sociétés humaines). [III C 273 (EC I:48)]

² Cf. EC I:45 (unité 273, D 7 et III C 15).

³ Cf. N 21:4 (EC I:36).

⁴ Cf. à ce sujet WUNDERLI 1981:16s.

⁵ Cf. aussi WUNDERLI 1981:20.

Mais la formule «études des signes et de leur vie» semble aussi inclure une dimension diachronique. Et en effet, il existe aussi des textes où l'aspect diachronique est clairement souligné, par exemple au sujet de l'espéranto nouvellement lancé:

6 (1275) ... en tout cas le système de signes aura pour caractère de se transmettre dans des conditions qui n'ont aucun rapport avec celles qui l'ont constitué (si on accorde même qu'il est l'œuvre de la volonté comme l'espéranto). La langue est un peu comme un canard couvé par un[e] poule! (1274) Passé le premier moment, la langue est entrée dans sa vie sémiologique, et on ne peut plus revenir en arrière: elle se transmettra par des lois qui n'ont rien à faire avec les lois de création. ... [II R 21 (EC I:170)]

7 (1273) ... Il sera intéressant, puisqu'un essai de langue artificielle, qui paraît réussir, est fait de nos jours avec *espéranto*, de voir si cet idiome n'obéira pas à la loi fatale. (1277) <Ce sera> un fait de sémiologie générale: continuité dans temps liée à altération dans temps. ... [D 222 (EC I:170)]

Nous pouvons donc retenir que la sémiologie (comme la linguistique) connaît aussi bien une dimension synchronique qu'une dimension diachronique⁶.

Une sorte de résumé de ce que Saussure considère comme faisant partie de la sémiologie se trouve dans la *Vulgate* du *CLG* dans le § 3 de l'*Introduction*:

8 La langue est un système de signes exprimant des idées, et par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires etc., etc. Elle est simplement le plus important de ces systèmes. [*CLG*:33]

Les systèmes sémiologiques cités sont: la langue, l'écriture, la langue des sourds-muets (signes de mains/doigts), les rites symboliques, les formes de politesse et les signaux militaires (acoustiques); mais en même temps il est signalé par le *etc.*, *etc.* que cet inventaire est loin d'être complet.

Si l'on recourt aux sources du *CLG*, on constate bien vite que la liste donnée par les éditeurs ne correspond exactement à aucune des sources possibles. Voici les principaux passages dans le deuxième (n° 9 et 10) et le troisième *Cours* (n° 11)⁷:

9 (277) Il est évident que la langue n'embrasse pas toute espèce de système formé par les signes. Il doit donc exister une science des signes plus large que la linguistique (systèmes de signes maritimes, des aveugles, sourds-muets, et enfin <le plus important:> l'écriture elle-même!). [II R 12 (EC I:46)]

10 (280) <Où s'arrêtera la sémiologie? C'est difficile à dire.> Cette science verra son domaine s'étendre toujours davantage. Les signes, les gestes de politesse par exemple y rentreraient: ... [II R 17 (EC I:46s.)]

11 (274) Avant de mettre langue directement dans institutions sociales, il faut entreposer une autre idée: celle des faits sémiologiques dans les sociétés. (287) <sēmeïon = le signe>. (276) Langue est ensemble de *signes*. D'autres institutions ont ce caractère (institutions rituelles), mais dans la langue, signes évoquent *directement* les idées comme dans d'autres systèmes également. (281) Donc, il faut faire entrer la langue dans *institutions*

⁶ Cf. aussi WUNDERLI 1981:17-22 et 27s.

⁷ Cf. aussi WUNDERLI 1981:28s.

sémiologiques: signaux martimes, visuels, signaux militaires de trompettes, (278), alphabet des sourds-muets, écriture, etc. [D 7 (EC I:45-48)]

Si l'on fait cependant le bilan de ces trois textes, on constate que les éditeurs n'ont rien ajouté de leur propre cru; mais ils ont supprimé (pourquoi?) les signaux maritimes et l'alphabet des aveugles.

Mais nous avons déjà souligné que cet inventaire est loin d'être complet. Il ne peut donc pas étonner qu'indépendamment du *Cours* Saussure revienne à ce sujet et prenne en considération d'autres systèmes sémiologiques qu'il ne mentionne pas dans le *Cours*. Ainsi dans les notes sur Whitney (1894) il évoque les systèmes de chiffrage:

12 (1267) ... <Le langage n'est rien de plus qu'> un *cas particulier* de la Théorie des Signes. <Mais précisément, par ce> seul fait, il se trouve déjà dans l'impossibilité absolue d'être une chose simple (ni une chose directement saisissable à notre esprit dans sa façon d'être), alors même que dans la théorie générale des signes, le cas particulier des signes vocaux <ne serait> pas en outre le plus *complexe* <mille fois> de tous les cas particuliers connus, tels que l'*écriture*, la *chiffraison*, etc. [N10:38a (EC I:169)]

Encore une fois, notre texte se termine par un *etc.* et invite ainsi à le compléter par d'autres systèmes de signes. Et Saussure lui-même fait encore un grand pas en avant dans cette direction, car dans ses notes sur les légendes germaniques il réclame le domaine de la littérature pour la sémiologie bien avant Propp et les formalistes russes⁸:

13 – La légende se compose d'une série de symboles <dans un sens à préciser>.
– Ces symboles, sans qu'ils s'en doutent, sont soumis aux mêmes vicissitudes et aux mêmes lois que toutes les autres séries de symboles, par exemple les symboles qui sont les mots de la langue.
– Ils font tous partie de la *sémiologie*. [Ms.fr. 3958-4:1 (AVALLE 1972b:5)]⁹

Avec cet élargissement de la sémiologie, Saussure a dépassé la frontière entre les systèmes utilitaires et les systèmes esthétiques et les a pour ainsi-dire nivelés (quoiqu'on ne puisse naturellement pas nier l'existence de certaines différences¹⁰). Mais ce qui importe, c'est que Saussure a vu l'identité des données centrales. Un autre problème est la question de savoir si les systèmes de signes «naturels» font aussi partie de la sémiologie. Saussure pose bien la question dans le troisième *Cours*, sans y donner cependant une réponse définitive:

14 (1128) (Quand la sémiologie sera organisée, elle aura à voir si les systèmes autres qu'arbitraires seront aussi de son ressort. (1129) En tout cas, elle s'occupera surtout des systèmes arbitraires.)

En tout cas il ne faut pas oublier qu'aussi les signes naturels (tels les onomatopées, les exclamations, les moyens expressifs de la pantomime, etc.) ont tendance à se conventionnaliser, et Saussure n'a pas ignoré ce fait. Les signes dits

⁸ Cf. aussi AVALLE 1972a:27, 1973:54.

⁹ Cf. aussi STAROBINSKI 1971:15.

¹⁰ Cf. WUNDERLI 1972:70-113.

ou prétendus «naturels» ont donc en tout cas une grande affinité avec les signes arbitraires.

Résumons donc. Si l'on compare les exemples pour la sémiologie donnés par Saussure à ce que mentionne la sémiotique moderne¹¹, on ne peut pas prétendre que les deux inventaires soient identiques. Chez Saussure manquent surtout les moyens d'expression audiovisuels et figuratifs, et aussi une zoosémiotique est loin de s'annoncer. Mais si l'on tient compte des implications cachées dans les exemples mentionnés par Saussure, on peut bien affirmer que la sémiotique moderne est presque complètement préfigurée dans son esquisse: les signaux maritimes visuels représentent tout le domaine des signes visuels; les signaux de trompette militaires annoncent tout le domaine des signes musicaux; et si l'on combine les domaines visuels et auditifs, on aboutit à une sémiologie du signe audiovisuel; si l'on tient compte du fait que dans le domaine linguistique Saussure inclut avec les légendes aussi un système esthétique, il s'impose d'en faire de même pour les phénomènes visuels et auditifs; et si l'on tient déjà compte des moyens d'expression humains relativement complexes, pourquoi n'en faire pas de même pour les systèmes animaux beaucoup plus rudimentaires? Ainsi, les exemples cités par Saussure renferment virtuellement plus ou moins tout le domaine de la sémiotique moderne.

4. Différenciations des sémiologies

Les différents systèmes sémiologiques ont sans aucun doute bon nombre de traits caractéristiques en commun; mais en même temps ils se distinguent par certaines qualités qui ne sont pas pertinentes pour le domaine sémiologique dans sa totalité:

15 (1131) ... Ce sera une des tâches de la sémiologie de marquer les degrés <et les différences>; ainsi les signes de la langue sont totalement arbitraires tandis que dans certains actes de politesse, <ainsi du Chinois qui se prosterne neuf fois devant son empereur, en touchant la terre>, ils quitteront ce caractère d'arbitraire pour se rapprocher du symbole. [II R 17 (ECI: 154)]

Ici, la différenciation des systèmes sémiologiques est ramené à leur degré d'arbitrarité. C'est sans aucun doute un critère important, mais pas encore décisif, étant donné que Saussure exclura les signes complètement motivés de la sémiologie. Et les textes-source du *CLG* nous montrent bien qu'il existe d'autres critères de différenciation. Bien que la langue soit un système sémiologique d'arbitrarité presque maximale, elle est aussi caractérisée par le fait que tous les membres (normaux) d'une communauté sociale y participent; ce caractère pour ainsi dire totalitaire la distingue des autres systèmes sémiologiques et aussi des institutions sociales en général:

16 (273) Mais langue se distingue de plusieurs manières au sein des institutions sociales. On peut rapprocher de institutions juridiques, rituelles, etc; elles aussi se développent de manière un peu analogue. Mais ces

¹¹ Cf. p.ex. AVALLE 1973:12s.

institutions ne concernent que certains individus à certains moments. Aucune autre que langue n'est livrée à tous, demande que chacun y ait sa part, son influence. ... [D 7 (EC I:45)]

Un autre trait caractéristique et distinctif de la langue est le fait qu'elle ne peut pas être modifiée par un acte de volonté d'un ou de plusieurs individus¹²:

17 (273) ... La plupart des institutions sont susceptibles d'être reprises, corrigées à certains moments, réformées par un acte de volonté, alors qu'au contraire dans la langue nous voyons que cette action est impossible, que même les académies ne peuvent au moyen de décrets changer le cours que prend l'institution dite la langue. ... [III C 16 (EC I:46)]

Un trait spécifique de la langue qui la distingue des autres systèmes sémiologiques serait aussi le fait que les unités linguistiques ne sont pas *a priori* délimités du côté des signifiants, mais ne sont délimitables dans le continuum discursif que par le recours à la signification totale de l'énoncé et des signifiés qui le composent:

18 (1753) Envisagé par son côté intérieur, dans son objet même, la langue nous frappe comme ne présentant pas de prime abord des unités saisissables concrètes, – sans que nous puissions nous refuser à l'idée qu'elles doivent exister tout d'abord. [II C 29 (EC I:242)]¹³

Et finalement il importe pour la caractérisation de la langue aussi le fait qu'elle peut créer à partir d'un inventaire limité de signes un nombre infini d'effets de sens:

19 Ce qui fait la noblesse de la légende comme de la langue, c'est que condamnées l'une et l'autre à ne se servir que d'éléments apportés devant elles et d'un sens quelconque, elles les réunissent et en tirent continuellement un sens nouveau. ... [Ms.fr. 3959-10:18 (AVALLE 1972b:7)]¹⁴

Si nous résumons donc la caractérisation de la langue et son individualisation dans le cadre sémiologique, elle se distinguerait du reste du domaine par les traits que voici: un degré d'arbitrarité le plus élevé; l'implication ou l'engagement de toute la communauté sociale à tous les moments; l'imperméabilité à tous les essais de changement volontaire; le manque d'unités prédélimitées du côté du signifiant; la création d'effets de sens infinis à l'aide d'un inventaire de signes limité¹⁵.

À côté de la langue, l'écriture est pour Saussure le deuxième système sémiologique en importance¹⁶. Comme les unités de la langue, celles de l'écriture seraient arbitraires et purement conventionnelles, elles auraient un caractère uniquement négatif et différentiel et ne seraient définissables que sur la base des

¹² Cf. aussi AVALLE 1972a:17-49, surtout 24; AVALLE 1973:35s.

¹³ Cf. aussi AVALLE 1972a:24, 1973:31, 54.

¹⁴ Cf. aussi STAROBINSKI 1971:19.

¹⁵ Dans le débat scientifique, on a aussi discuté largement la question de savoir si l'on peut appeler *langue* un système sémiologique qui n'utilise comme moyen de manifestation pas un code acoustique mais, par exemple, un code visuel. Martinet, Benveniste et Raggiunti sont convaincus que l'élément vocal est essentiel pour la définition d'une «langue», Prieto par contre le considère comme secondaire et accessoire. – Cf. MARTINET 1957:108, BENVENISTE 1966:56-62, RAGGIUNTI 1982:126s.; PRIETO 1975:140.

¹⁶ Pour ce qui suit et plus de détails cf. WUNDERLI 1981:33ss. – Pour le statut sémiologique de l'écriture et son importance pour la sémiologie saussurienne cf. aussi KIM 2010:89ss.

opposons dans le cadre d'un système donné; en outre elles seraient indifférentes par rapport aux différentes possibilités de réalisation. À côté de ces traits caractéristiques concernant les aspects synchroniques, il faut aussi tenir compte de ce que les deux systèmes ont en commun d'un point de vue diachronique: ils changent tous les deux dans le courant du temps, mais ces changements se réalisent de façon insensible et sans aucune rupture. Cette qualité explique aussi pourquoi les individus ou groupes d'une communauté n'ont aucune possibilité ou compétence de changer volontairement quoi que ce soit dans les deux systèmes.

Comme le signe linguistique, le signe graphique (ou graphème) est une unité à deux faces composée d'un signifié et d'un signifiant et qui peut être désignée de façon méta-sémiologique; elle fait partie d'un système dans le cadre duquel elle a le caractère d'une valeur¹⁷. La différence décisive entre les deux types de signes est le fait que le signifié du graphème est une valeur phonologique, c'est-à-dire un phonème. Or un phonème n'est pas une unité qu'on peut définir dans le cadre de son système spécifique (l'écriture), il est bien plus une unité (une figure) conditionnée par un autre système sémiologique, celui de la langue. Ceci ne signifie rien d'autre que l'écriture est un système sémiologique dérivé ou secondaire pour lequel l'existence du système sémiologique primaire (la langue) est une nécessité absolue. Ceci a été clairement vu par Saussure quand il dit:

20 (562) ... *Nous nous confinons donc résolument dans la langue parlée.* Cette nécessité nous est encore imposée – matériellement et pratiquement – par les <orthographes fluctuantes> [...], c'est-à-dire les essais faits à diverses époques de fixer les sons par différents signes. [I R 1:21 (EC I:84)]

Et ceci ne vaut pas seulement pour l'écriture alphabétique, mais aussi pour tous les autres types d'écriture (par exemple les hiéroglyphes). Toutes les écritures sont donc des systèmes sémiologiques secondaires; leurs signifiants sont des *graphèmes*, leurs signifiés des figures ou des signes d'un système sémiologique primaire.

À côté des systèmes sémiologiques secondaires, il existe aussi des systèmes qu'il faut appeler tertiaires, car ils servent à encoder des systèmes de nature secondaire. Des sémiologies tertiaires seraient par exemple les systèmes de chiffraison, l'alphabet Morse, l'écriture Braille, etc. Ces systèmes ne représentent pas directement les phonèmes de la langue parlée, mais les unités qui les signifient dans les systèmes secondaires; ils tiennent donc aussi compte des digraphes et trigraphes (combinaisons de deux ou trois lettres pour représenter un seul phonème) et de leurs composantes qui servent à fixer dans les systèmes secondaires les unités des systèmes primaires.

Une parenté avec l'écriture normale caractérise l'alphabet des sourds-muets qui essaie de représenter (de façon approximative, bien sûr) les lettres de l'alphabet latin avec les doigts. Il s'agit aussi d'un système sémiologique secondaire qui représente les phonèmes du système primaire. La différence essentielle d'avec l'écriture normale est le fait que les signes ne sont pas fixés de façon statique, mais qu'ils ont un caractère gestuel-dynamique. Et dans la *langue* ou le *langage des*

¹⁷ Cf. WUNDERLI 1981:34s.

sourds-muets, nous avons affaire à une sémiologie purement gestuelle et dynamique, mais qui a probablement non un caractère secondaire, mais un caractère primaire et représente directement les idées¹⁸.

Une parenté étroite existe aussi entre le langage des sourds-muets et les rites symboliques. Là encore nous avons affaire à des systèmes primaires qui se manifestent de façon dynamique (et sans fixation statique); l'instrument expressif n'est cependant pas constitué par les bras et les doigts, mais par le corps dans sa totalité. Ceci est aussi valable pour les formes de politesse, qui sont cependant normalement accompagnées d'un élément verbal et ont par là un certain caractère redondant.

Radicalement différente est la situation des signaux de trompette militaires. Nous avons bien affaire à un code secondaire, mais ses signifiés ne sont ni des phonèmes ni des monèmes du code primaire, mais des unités plus complexes, c'est-à-dire des syntagmes ou des phrases qui coïncident avec des textes entiers. Le mode de manifestation est de nature acoustique. Et nous avons des données semblables pour les signaux maritimes, quoique leur mode de manifestation soit de nature visuelle¹⁹. Et à ces deux systèmes on peut rapprocher les feux et les panneaux de signalisation routière²⁰.

Relativement riches sont les réflexions de Saussure sur le statut sémiologique des légendes germaniques (*Nibelungen* et *Tristan et Iseut*)²¹ qui ne sont cependant pas sans contradictions. Le texte central pour la classification de la légende parmi les systèmes sémiologiques a déjà été cité ci-dessus comme n° 13. Les raisons pour cette manière de voir sont certains traits caractéristiques que les légendes auraient en commun avec les autres sémiologies, et tout d'abord leur variabilité historique limitée:

21 – Il n'y a aucune méthode à supposer que le symbole doive rester fixe, ni qu'il doive varier indéfiniment, il doit probablement varier dans de certaines limites. [Ms.fr. 3958-4:1 (AVALLE 1972b:5)]

Nous avons donc de nouveau affaire à continuité et variabilité, et c'est justement ce qui distingue les personnages légendaires des personnages d'auteur de la littérature poétique: ces personnages ne changent pas au courant du temps parce qu'ils n'ont jamais été institutionnalisés socialement, mais ont toujours gardé le caractère d'une création individuelle²².

En ce qui concerne les traits caractéristiques de la légende d'un point de vue synchronique, il faut tout d'abord mentionner le fait que ces unités sont des signes à deux faces qui se composent d'un signifié et d'un signifiant et dont le lien est

¹⁸ Cf. *EC* I:47 (284 [II R 16]), *EC* I:171 (1277 [D 222]).

¹⁹ Cf. aussi WUNDERLI 1981:37.

²⁰ Cf. aussi PRIETO 1966.

²¹ Cf. aussi AVALLE 1972a:19-49 et 1972b:5-21.

²² Cf. aussi WUNDERLI 1981:37s.

arbitraire²³; elles sont donc des valeurs qui n'existent comme telles qu'autant qu'elles sont ancrées dans une communauté sociale²⁴.

Sous tous ces aspects la légende ressemble donc à la langue. Mais il semble exister un point où elle s'en éloigne radicalement: la possibilité d'une intervention volontaire de l'individu. Ceci ne semble être possible que dans le cas de la légende:

22 Imaginer qu'une légende <commence par un sens> a eu depuis sa première origine le *sens* qu'elle a, ou plutôt imaginer qu'elle n'a pas pu avoir un sens absolument quelconque, est une opération qui me dépasse. Elle semble réellement supposer qu'il ne s'est jamais transmis d'éléments matériels sur cette légende à travers les siècles; car étant donné cinq ou six éléments matériels, le sens changera dans l'espace de quelques minutes si je les donne à combiner à cinq ou six personnes travaillant séparément. [Ms. fr. 1959-10:18 (AVALLE 1972b:7)].

Je pense cependant qu'ici, Saussure se trompe. Ce ne sont pas le système et ses constituants qui sont susceptibles d'être modifiés volontairement, ce sont bien plus les combinaisons de ces éléments; nous nous trouvons pas au niveau du système, mais au niveau des applications de ses éléments, non sur celui de la «langue», mais sur celui de la «parole». Et ici, la différence entre les deux systèmes (langue et légende) n'est certainement pas essentielle, mais tout au plus graduelle. La différence décisive entre les deux systèmes sémiologiques réside sans aucun doute dans le fait que les signifiés des unités légendaires sont beaucoup plus complexes que ceux des unités linguistiques et que le système légendaire est en premier lieu un système esthétique et non utilitaire comme la langue.

5. Limites de la sémiologie

Avec les légendes nous sommes arrivé à la frontière de la sémiologie dans la conception de Saussure. Et naturellement, les passages où Saussure se demande jusqu'où s'étend le domaine de la sémiologie ne manquent pas. Dans une note autographe, il désigne le caractère arbitraire de la langue et de l'écriture comme trait décisif qui les distingue de toutes les autres institutions de la société humaine:

23 [1261] Les autres institutions en effet, <sont toutes> fondées <à des degrés divers> sur les rapports NATURELS, <sur la convenance entre> des choses comme principe final. Par exemple le *droit* d'une nation, ou le système politique, ou même la mode de son costume, <même la capricieuse mode qui fixe notre costume, qui ne peut pas s'écarter un instant de la donnée des [proportions] du corps humain>. Il en résulte que tous les changements, toutes les innovations ... continuent de dépendre du premier principe <agissant dans cette même sphère, qui n'est> situé <nulle part ailleurs qu'> au fond de l'âme humaine. (1264) Mais le langage et l'écriture ne sont PAS FONDÉS <sur un rapport naturel des choses>. [N10 (3297):17s. (EC I:168s.)].

Quoique Saussure insiste ici surtout sur le caractère totalement arbitraire de la langue et de l'écriture, nous avons vu que dans tous les cas où il considère un

²³ Cf. WUNDERLI 1981:38.

²⁴ Cf. WUNDERLI 1981:38.s.

système comme sémiologique, il lui attribue un degré d'arbitrarité relativement élevé. Mais cela n'aboutit pas à une fixation précise des limites de la sémiologie, les frontières restent toujours imprécises et floues. La politique, le droit, et surtout la mode ne sont-ils pas – malgré les éléments de motivation – arbitraires jusqu'à un certain degré? Saussure ne veut pas en tenir compte dans la sémiologie à cause de la composante motivée. Mais d'un autre côté, il attribue à la sémiologie les rites symboliques, les formes de politesse, le langage gestuel des sourds-muets bien qu'aucun de ces systèmes ne soit complètement arbitraire. Il n'y a évidemment pas seulement les systèmes essentiellement motivés et les systèmes complètement arbitraires, mais il existe une zone intermédiaire où les unités participent jusqu'à un certain degré aux traits caractéristiques des deux domaines extrêmes. Et c'est justement pour ce domaine intermédiaire que Saussure se montre hésitant et prend des décisions intuitives sans fondements objectifs.

Pour arriver à une solution relativement solide, je proposerais d'exclure de la sémiologie toutes les institutions dont les entités ne sont pas des unités à deux faces et qui ne se composent donc pas d'un signifié et d'un signifiant. Ceci élimine de la sémiologie des institutions sociales comme la justice et les systèmes politiques. Parmi les systèmes de signes, je ne tiendrais pas compte de ceux qui reposent sur des signes complètement naturels. Bien sûr, ces signes «signifient» aussi: la vapeur de la marmite nous dit que l'eau est en ébullition, l'aurore nous annonce le mauvais temps pour la journée, un beau coucher de soleil le beau temps pour le lendemain, etc. Mais ces messages n'ont pas un caractère arbitraire et conventionnel, ils ne sont pas des signes, mais des *indices*; ils ne font pas partie de la sémiologie, mais appartiennent à la sémiotique. Pour nous, la sémiologie est un compartiment particulier de la sémiotique, celui des signes arbitraires et conventionnels.

Ces deux restrictions sont cependant loin de résoudre tous les problèmes: il reste le grand secteur des signes qui ne sont que partiellement arbitraires et conventionnels (par exemple les onomatopées et autres). Tout en soulignant leur caractère particulier, la sémiologie ne peut pas simplement les négliger.

VOIR AUSSI DANS *SIGNO* :

« Ferdinand de Saussure : langage, langue, parole » : <http://www.signosemio.com/saussure/langue-parole.pdf>

« Ferdinand de Saussure : le signe » : <http://www.signosemio.com/saussure/signe.pdf>

« Ferdinand de Saussure : diachronie, diachronie, panchronie » : <http://www.signosemio.com/saussure/synchronie-diachronie.pdf>

« Ferdinand de Saussure : syntagmatique et paradigmique » : <http://www.signosemio.com/saussure/syntagme-paradigme.pdf>

6. BIBLIOGRAPHIE

AVALLE, D'ARCO SILVIO 1972a: *Corso di semiologia dei testi letterari*, Torino (Giappichelli).

AVALLE, D'ARCO SILVIO 1972b: FERDINAND DE SAUSSURE, *Note sulle leggende germaniche* raccolte da D'A.S.A. Torino (Giappichelli).

- AVALLE, D'ARCO SILVIO 1973: *L'ontologia del segno in Saussure*, Torino (Giappichelli).
- BENVENISTE, ÉMILE 1966: «Communication animale et langage humain», ID., *Problèmes de linguistique générale* 1, Paris (Gallimard):56-62.
- BRONCKART, JEAN-PAUL/BULEA, ECATERINA/BOTA, CRISTIAN (ed.) 2010: *Le projet de Ferdinand de Saussure*, Genève/Paris (Droz).
- DE MAURO, TULLIO 1972: FERDINAND DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*. Édition critique préparée par T.d.M., traduite de l'italien par Louis-Jean Calvet, Paris (Payot).
- DE SAUSSURE, FERDINAND cf. DE MAURO 1972.
- ENGLER, RUDOLF 1968a: FERDINAND DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*. Édition critique par R.E., Tome 1, Wiesbaden (Harrassowitz).
- ENGLER, RUDOLF 1968b: *Lexique de la terminologie saussurienne*, Utrecht/Anvers (Spectrum).
- ENGLER, RUDOLF 1974: FERDINAND DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*. Édition critique par R.E., Tome 2, fasc. 4, Wiesbaden (Harrassowitz).
- HARRIS, ROY 1987: *Reading Saussure*. A critical commentary on the «Cours de linguistique générale», London (Duckworth).
- KIM, SUNG-DO 2010: «Le paradigme visuel de la discursivité saussurienne;», in: BRONCKART et al. 2010:79-104.
- MARTINET, ANDRÉ 1957: «Arbitraire linguistique et double articulation», *CFS* 15:105-16.
- PRIETO, LUIS J. 1966: *Messages et signaux*, Paris (PUF).
- PRIETO, LUIS J. 1975: *Pertinence et pratique*, Paris (Minuit).
- RAGGIUNTI, RENZO 1982: *Problemi filosofici nelle teorie linguistiche di Ferdinand de Saussure*, Roma (Armando).
- WUNDERLI, PETER 1972: *Ferdinand de Saussure und die Anagramme*. Linguistik und Literatur, Tübingen (Niemeyer).
- WUNDERLI, PETER 1981: *Saussure-Studien*. Exegetische und wissenschaftsgeschichtliche Untersuchungen zum Werk von F. de Saussure, Tübingen (Narr).
- WUNDERLI, PETER 1990: *Principes de diachronie*. Contribution à l'exégèse du «Cours de linguistique générale» de Ferdinand de Saussure, Frankfurt/M. etc. (Lang).
- WUNDERLI, PETER 2013: FERDINAND DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*. Zweisprachige Ausgabe französisch-deutsch mit Einleitung, Anmerkungen und Kommentar, Tübingen (Narr).